

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC JEUDI. 15 SEPTEMBRE, 1859.

No. 22

EXTRAITS POUR RIRE.

Grâce à l'obligeance d'un ami du journal nous pouvons offrir, aujourd'hui, la charmante anecdote qui suit. Des mille et un incidents qui ont signalé les fêtes mémorables qui ont eu lieu, dernièrement, à Paris, aucun n'a été, croyons-nous, raconté avec plus de verve et d'entrain que l'épisode de *L'homme au sac*. Proportion gardée, c'est tout un roman de mœurs parisiennes, un jour de fête. La forme et le fonds du récit sont d'un délicieux effet.

(Note du rédacteur.)

L'HOMME AU SAC.

Il y a sacs et sacs comme il y a fagots et fagots, dirait mon ami Philibert Champier, et cela est fort vrai. Nous avons le sac aux écus, le sac à la malice et bien d'autres sacs encore. Celui dont il va être ici question était et est probablement encore un sac dans la plus simple acception du mot, c'est-à-dire un sac en grosse toile terne, large de quatre-vingts centimètres, long de deux mètres à peu près, sac à farine ou à pommes de terre, qu'un homme en veste de velours, enfant de l'Auvergne ou de l'Aveyron, portait sur son dos le jour de la fête.

En voyant passer et repasser ce Savoyard sous nos fenêtres une heure avant la rentrée des troupes, nous ne laissons pas de l'être fort intrigué, nous nous demandions pas quelle suite d'idées cet homme avait été entraîné à porter un sac sur le boulevard Montmartre, à deux pas du boulevard des Italiens, entre les rues Richelieu et Drouot, c'est-à-dire au milieu d'une foule tellement compacte, que ceux qui avaient l'imprudence de se mouber ou de prendre une prise ne pouvaient plus replacer leurs bras et étaient obligés de les tenir en l'air. Nous ne tardâmes pas à satisfaire notre curiosité. Après avoir bien regardé à droite et à gauche, ses yeux parurent s'arrêter avec satisfaction sur un de ces kiosques en bois peint dont l'administration des voitures publiques a orné les boulevards. Pendant un instant, nous pensâmes que l'Auvergnat épelait l'enseigne portant ces mots :

SURVEILLANT NO 15.

Il n'en était rien. Le gaillard nourrissait un plan qu'il ne tarda pas à exécuter. S'avangant à grande peine vers le kiosque, il fixa son sac à un crampon placé à la corniche de la baraque; puis, serrant

fortement de ses poignets le fourreau de toile, il s'enleva et parvint, avec facilité, sur la toiture. Le sac était une échelle.

Examinant avec soin l'endroit où il serait placé le plus convenablement, il plia en quatre sa gaine bise, la posa sur le côté de la toiture donnant sur le boulevard et vint s'asseoir commodément dessus: le sac était un coussin.

À peine installé, il se mit en devoir de dévorer un énorme morceau de pain accompagné d'un cervelas, arrosant de temps à autre cette maigre pitance d'une goutte de vin tirée d'une gourde; le tout avait été sorti de l'inévitable sac, qui était aussi un garde-manger.

Cependant cinq ou six voyous voyant notre homme placé d'une si confortable façon, s'étaient mis en devoir de le rejoindre, et tous, plus ou moins adroitement, étaient parvenus à gagner la toiture. Le surveillant no 15, entendant sur sa tête un bruit inusité, s'empressa de sortir, et son étonnement fut extrême en voyant tant de monde sur le toit de sa maisonnette où il a tant de peine à se loger seul. Transporté d'une juste colère, il cria, hurle et menace d'aller chercher la garde ou son bâton et de monter lui-même à l'assaut. Les plus craintifs se laissent glisser à terre, non sans risquer contusions et bosses. Trois envahisseurs persistent à demeurer. Le surveillant va chercher sa canne, mais sa canne est trop courte, il ne peut les atteindre. Il veut monter, mais ses muscles ne sont pas à la hauteur de son courage. Il veut appeler un sergent de ville, mais se frayer un chemin à travers la foule est chose impossible. Une idée sublime vient de germer dans sa tête. Ses yeux s'illuminent de joie: il rentre dans sa cahute et en sort une seconde après, un sceau d'eau à la main, et se met à asperger d'importance les impertinents. Deux d'entre eux, mouillés jusqu'aux os, s'empressent de descendre. Un seul est resté: c'est l'Auvergnat. Calme comme le destin, il n'a pas reçu une goutte d'eau; il s'est, au commencement des hostilités, enveloppé de son sac, qui lui a servi de paletot imperméable en caoutchouc.

Le surveillant no 15 n'a plus de projectiles; sa fureur augmente, il menace avec fureur l'homme au sac, qui ne s'occupe plus de lui. Cependant il se retourne, et de l'air d'un homme qui veut payer l'hospitalité qu'on lui donne par un bon conseil, il dit tranquillement au fonctionnaire :

—Tu feras mieux de regarder passer la

garde!

Et comme le soleil devient vif, il attache son immense taie de toile aux branches de deux arbres voisins de la cabane, et seul à l'ombre au milieu de cent mille personnes qui grillent, il s'étend sous son sac qui est devenu une tente.

De la maison de Frascati et des maisons voisines, les cigares et les fleurs pleuvent sur nos braves troupiers, et des gamins, attachés à l'armée, sans doute, s'empressent de les ramasser et de les leur remettre; plus d'un bouquet et plus d'un paquet de cigares viennent tomber sur le sac ou sur le toit du kiosque. L'Auvergnat prend un cigare dans un paquet et l'allume, puis une fleur dans un bouquet et la met à sa boutonnière. Comme la foule paraît murmurer en voyant ce larcin, il dit simplement :

—Moi aussi, j'ai été soldat.

Et il jette religieusement le reste en criant: "Vive la ligne!"

La pluie vint, une pluie torrentielle, une pluie de jour de fête, —le ciel ne fait pas les choses à demi.

Dans le temple volait chacun cherche un asile.

dirait Thémistocle pour allonger son récit. Mais nous qui préférons la vérité à l'éloquence, nous nous voyons dans la nécessité de dire que personne ne bougeait. Les pékins voulaient prouver aux militaires qu'eux aussi étaient aguerris et que l'hydrothérapie ne les effrayait pas. Les gardes nationaux prenaient même certains airs... affectaient certaines attitudes qui n'appartiennent qu'aux gens habitués à supporter les plus rudes épreuves.

Faut-il dire que pendant que la multitude ruisselait autour de lui, notre homme, sec, comme un hareng, souriait au déluge et que son sac était devenu un parapluie.

Cérémonie finie, chacun s'en fut dîner, les uns avec leurs femmes, les autres avec leurs fiancées. Lorsque l'homme à la veste de velours se fut assuré qu'il ne lui restait plus à contempler le moindre troupier, il descendit de son toit comme il y était monté.

Le surveillant numéro 15 l'attendait là.

—Vous mériteriez bien d'avoir affaire à moi, dit ce dernier.

—Pourquoi? demanda l'Auvergnat; je n'ai fait de mal à personne? Je n'ai pas démolé la maison, je pense? Si tu n'es pas content, tu n'as qu'à le dire, je te fiche dans mon sac la tête la première.

Le préposé aux voitures, brave homme au demeurant, se mit à rire et laissa passer son hôte forcé. Lorsque l'homme et le

sac furent sous nos fenêtres, à portée de la voix, l'un de nous cria à l'Auvergnat :

— Hé ! l'homme... oui, vous... combien voulez-vous de votre sac ?

— Il n'est pas à vendre répond-il.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il m'est nécessaire, aujourd'hui, je l'ai pris par habitude, *je n'en avais pas besoin*, mais ordinairement, il me sert à gagner ma vie.

— Quel métier faites-vous donc ?

— Je vends des peaux de lapins aux fabricants de chapeaux de soie.

Il salua et s'en fut. Au coin de la rue, un jeune chat dépaysé au milieu de tant de monde vint s'embarrasser dans ses jambes ; d'un tour de main, le pauvre matou fut au fond de ce sac qui, après avoir été tour à tour échelle, coussin, garde-manger, mackintosh, tente, parasol, et parapluie, reprenait son véritable emploi. — C'était une *carrossière*.

* * * Il faut que je vous fasse part d'un mot superbe attribué à l'un des princes de la science médicale.

Ce prince chassait en nombreuse compagnie. Quelqu'un lui demanda, sans songer à mal, et avec l'intention évidente de lui dire une gracieuseté, s'il était aussi bon chasseur que médecin.

Le prince de la science s'est fâché tout rouge et a cherché une réponse foudroyante.

Il a trouvé celle-ci :

— Apprenez monsieur, que je ne tue pas plus de bêtes à la chasse que dans l'exercice de mes fonctions ?

Le médecin était vengé. Mais le chasseur ?

JULES NORIAC. (*Figaro*.)

* * * Et quelle histoire interminable à écrire, s'il fallait raconter tous les expédients employés par les infortunés qui n'avaient pu trouver ou obtenir une petite place de balcon ou de fenêtre !

Vous n'avez pas oublié la magnifique histoire de l'homme au sac que vous contait hier mon camarade Noriac.

Il n'y a pas mieux ; mais il a aussi fort.

On a vu, sur une toiture en zinc de la rue de la Paix, au numéro 10, toute une famille installée, — le père, la mère et la fille ! — La toiture était très oblique. On se demandait comment ils pouvaient rester sur une pente si raide et sur un lit si dur. Voici l'appareil qu'ils avaient imaginé.

Ils avaient commencé par étendre un matelas sur la toiture ; ce qui amortissait la dureté du zinc. Cela fait, ils avaient inventé de se soutenir sur ce matelas au moyen du système de cordes qu'ils s'étaient attachées sous les aisselles et qui se reliait, quelques mètres plus haut, à la traverse d'une fenêtre de mansarde.

JEAN ROUSSEAU (*Figaro*.)

L'ASSEMBLÉE DU 12.

Dimanche dernier, des placards annonçant, pour le lendemain, une assemblée à la *Salle Musicale*, en faveur du chemin de fer du Nord, étaient affichées sur tous les points de la ville ; des gamins distribuèrent, aux passants, de petites annonces, pour le même but ; et des orateurs haranguèrent la foule expressément pour l'occasion. Aussi à l'assemblée du 12, les citoyens de toute origine se rendirent à la *Salle Musicale*. Dès neuf heures du matin la salle était envahie, et on estime qu'à dix heures, le nombre des personnes qui avaient pu entrer dans la salle et de celles qui stationnaient aux abords du théâtre s'élevait à environ cinq ou six mille. Après avoir donné, en français et en anglais, des explications à sa manière, et répondu tout à son aise, à toutes les observations qui auraient été faites (si la liberté de parler avait pu être respectée) non pas sur l'entreprise mais sur sa conduite machiavélique et sur celle non moins coupable de ses compères, le maire donna lecture, dans les deux langues, d'un rapport qui n'était que la répétition de son discours, puis il soumit à l'approbation de l'assemblée, le règlement par lequel les citoyens abandonnent, aux capitalistes, trois cents mille louis courant et quinze cents mille acres de terre. Y avait-il dans la salle, des personnes opposées à l'entreprise ? Nous l'ignorons. S'il s'en trouvait, aucune n'a osé s'y opposer. La vérité est qu'un bien petit nombre de personnes, à Québec, sont opposées à ce chemin, mais qu'un grand nombre ne croient pas à la sincérité du maire Langevin allié aux hommes qui ont causé la ruine de l'entreprise. Cette méfiance générale des citoyens à l'égard d'un homme dont la courte carrière publique a été constamment marquée par l'égoïsme et la trahison est assez naturelle. Pour la dissiper, le maire, aurait du, au moins, donner lecture de sa correspondance avec les capitalistes ; déclarer si, à ce chemin, des ouvriers étrangers ou ceux de Québec seraient employés ; si enfin, toutes les mesures étaient prises pour empêcher les pillards d'empocher les deux cents cinquante mille louis comme l'ont été les cinquante mille piastres dépensées l'an dernier, pour élire le maire. Mais pour donner ces explications il faut être sincère et, malheureusement le maire Langevin et compagnie ne le sont point. Tout le monde veut le Chemin de fer du Nord ; seulement, comme un certain nombre doit donner et l'autre recevoir, ceux qui doivent payer la façon du chemin veulent s'assurer que leurs sacrifices ne soient pas inutiles. Voilà toute la question. Mais vouloir persuader à ceux pour qui la question du Chemin de fer du Nord est une question de pain, une question de mort

ou de vie, que, tout en étant plus qu'aucun autre, pour l'exécution immédiate de cette entreprise, nous ne pouvons pas avoir confiance dans les hommes qui l'ont, actuellement en main, c'est vouloir entreprendre une chose impossible. Il faut attendre que la triste réalité vienne, dans quelques mois, nous donner raison.

Le maire Langevin et ses acolytes jouent, en ce moment, à un terrible jeu : celui de duper les citoyens. Or, on réussit pendant un certain temps, à faire des dupes, mais il vient un jour où le peuple cesse d'être aveugle. Aujourd'hui que tout ce que les citoyens de Québec pouvaient humainement offrir en garantie aux capitalistes, a été consenti, le peuple attend l'exécution des promesses du maire. Or, nous qui sommes en faveur du Chemin de fer du Nord, nous le déclarons : on a joué lundi dernier une farce nouvelle pour duper les citoyens, pour apaiser les ouvriers, et le chemin ne sera point commencé tant que la bande de loup-cerviers dont s'entoure Baby pour mieux dévorer le pays, seront à la tête de l'entreprise. Mais comme ils étaient, l'autre jour, beaucoup d'ouvriers : si le peuple s'aperçoit qu'on le trompe, il arrivera quelque malheur. Nous le craignons que trop. Fasse le ciel que le lion ne sorte point furieux de sa tanière. Car si à la faim se joignait la vengeance, oh ! ce serait terrible ! Et pourtant à qui la faute ?

On pave en ce moment une partie de la rue d'Aiguillon. Tout le monde admet que c'est une des rues qui n'avait point besoin d'être pavée. Il y a beaucoup de rues qui ressemblent, quand il pleut, à des marais, pourquoi ne les pave-t-on pas au lieu de dépenser inutilement de l'argent pour le pavage de la rue d'Aiguillon ?

Vu le désir qui paraît à unanimité les Canadiens-Français de joindre la Saint Jean Baptiste, plusieurs résignataires de la section Saint-Jean, nous ont prié d'annoncer qu'ils sont prêts à rentrer dans la société, dès que la règle qui a été cause de leur résignation aura été amendée. Dès que les membres de chaque section pourront élire leurs officiers sans l'intervention des deux autres, il n'y aura plus de résignataires et la *malheureuse résignation* ne sera plus qu'un souvenir.

A "Un ami de l'union." Nous cesserons de ridiculiser vos protégés quand ils commenceront à se conduire en gentilhomme à notre égard,

A la dernière séance du Conseil de Ville, le conseiller Hall a proposé et il a été résolu qu'en conséquence de la mort du conseiller Mercier le conseil s'ajourne à samedi prochain.

ERRATUM : Dans le dernier numéro, 1ere page, 3e colonne, 8e ligne, au lieu de "remontret" lisez "rencontrer."

Le secrétaire provincial a reçu le rapport suivant :

A MON AMI CHARLEY ALLEYN.

Ainsi qu'il était convenu, entre nous, je suis allé vendre mon vaisseau a Liverpool et rendre visite aux Parisiens. J'étais donc à Paris quand eut lieu le fameux défilé des troupes. Vous savez que je ne suis pas *peureux*, eh ! bien, quand j'ai vu l'empereur je me suis presque évanoui ! Ah ! mon dieu, quel homme ! quel homme ! que ce Napoléon ! Il fait trembler tout le monde ! Ce qui me le fait admirer d'avantage, c'est qu'il sait encore mieux que nous comment on excamote une élection. Un sergent de ville a qui je vantaux beaucoup nos quinze mille votes me répondit : "C'est une misère, ça, notre empereur fait les choses plus en grand." Qu'iqu'il en soit, cette élection nous a fait admirablement connaître, et si j'ai pu me procurer, pour quatre francs, un petit trou pour placer ma patte, c'est grâce à ma qualité de cabaleur ministériel.

Je dois vous dire que je préfère Londres à Paris. En Angleterre le commerce règne ; en France on ne voit que des canons. Je n'aime pas ça, il ne faut pas toujours songer à la gloire : il faut penser au ciel hein Charley ?

Je termine en vous annonçant que le prix de la vente de mon vaisseau s'élève à quatre mille huit cent piastres, mais il faut, néanmoins, déduire les mille piastres provenant du quai de "L'hôpital de Marine."

Le tout néanmoins humblement soumis.
EXAVIER LAPATTE.

Vraie copie.

On dit que le chevalier Taché va, enfin, recevoir, sous peu, la récompense de toutes ses bassesses politiques : il va être nommé inspecteur des inspecteurs de la province avec un appointement de quatre mille piastres par an !

On dit aussi que M. Aubry professeur de droit à l'université succédera au chevalier Taché, sur le saint siège de... *Courier du Canada*.

Le chevalier Taché trouve extrêmement mauvais que Victor Hugo refuse de profiter de l'amnistie pour rentrer en France ! A ce sujet, le chevalier Taché qui est spirituel comme un parapluie, se permet d'essayer de ridiculiser l'auteur des "Châtiments" par ces quatre vers admirables de stupidité :

"Où, oh ! Hugo, huchera-t-on ton nom ?
Justice enfin rendu que ne t'a-t-on !

Quand donc, au corps qu'academie on nomme Grimperas-tu de roc en roc, rare homme ? ;

Pourquoi aussi Victor Hugo l'auteur de tant de chef-d'œuvres se sert il si bien de son génie ? Pourquoi le proscrit a-t-il un cœur ! Le chevalier qui ne sait écrire qu'au point de vue *économiste* ne sent plus vibrer la fibre patriotique. *Inde traie !*

On dit que "Le Rimouski" appareillé dernièrement pour prendre la mer, sera dirigé vers Portland, et qu'à l'arrivée du "Great Eastern" on fera, dans la rade de la ville du Maine, l'expérience de la vitesse de ces deux navires.

Un journal du Haut-Canada, *The Christian Guardian*, annonce que l'honorable (mais non honoré) George Etienne Cartier a donné une *piastre* a chacun des matelots qui ont sauvé un homme qui se noyait dans le golfe le jour où le *Lady Head* revenait à Québec ayant à son bord le premier ministre.

Ainsi l'action d'exposer sa vie, ne vaut que cinq chelins ! Est-ce par économie, par avarice, ou par stupidité que le ministre parjure a osé insulté ces six braves marins ?

Les policiers ne veulent point empoisonner les chiens ! Est-ce que les gaillards préféreraient assommer nos édiles ? Mon dieu, serions-nous à la veille d'une révolution ! Et notre *cher* petit maire ? Il faut, au moins, le pargner celui-là ?

Que résultera-t-il ? Va-t-on accepter la démission de tous les hommes de police et les remplacer par d'autres individus décidés à donner des *boulettes* a tous les sujets de la race canine qui ne porteront point de collier ?

Beaucoup de personnes prétendent que la Corporation aurait du envoyer des individus connus sous le nom de *plouf* ou *loafer* pour détruire les chiens qui ne portent point de collier. Nous ne sommes pas de cet avis et nous croyons que parmi les conseillers il s'en trouve qui sont suffisamment qualifiés pour empoisonner ou assommer les chiens. Le conseiller Gauvreau dont le ciment empoisonne les citoyens, détruirait plus de chiens en les mettant dans son four que cinquante hommes de police ne le pourraient avec dix mille *boulettes* ! Et le conseiller Hearn en se servant du *chil-a-lay* qui ne le quitte point en temps d'élection casserait plus de cranes chez l'espèce canine que ses compatriotes n'en ont cassé, avec des cruches et des bouteilles, parmi les soldats du 39me régiment.

Avis donc au maire !

En attendant voici une lettre adressée au maire par les policiers :

A son honneur le maire,
Monsieur,

Nous soussignés chef, sous-chef, couvre-chef, sergents et particuliers du corps de police de Québec, regus du baton bleu et du chapeau à deux palettes, avons l'honneur de vous informer qu'étant préposés pour empoigner les voleurs, les ivrognes et généralement tous les êtres nuisibles de la ville de Québec, nous refusons d'accepter la charge d'empoisonneurs de chiens.

Mais comme nous ne voulons point laisser la Corporation dans l'embarras, vu qu'elle l'est déjà trop, et qu'il serait criminel de lui laisser sur les bras tous les chiens errants outre ceux qu'elle a déjà, nous avons l'honneur de suggérer aux membres de la Corporation, de nommer pour l'objet en question, un comité dit *comité des chiens*.

Signé LA POLICE.

Vraie copie.



Quand Charley Alleyn sera juge !!!

NOUVELLES D'EUROPE.



L'armée de la Compagnie des Indes peut être maintenant considérée comme dissoute. Le camp français de Saint Maur avait été levé.

Garibaldi a passé en revue l'armée de Modène.

La reine Victoria faisait son voyage annuel en Ecosse.

Les élections avaient eu lieu dans la Romagne de la manière la plus pacifique.

Garibaldi nommé général des troupes de Toscane et de Modène a fait afficher qu'il ferait fusiller tous ceux qui se déclaraient Mazinien, républicain, socialiste ou Garibaldien. Il ne veut que des soldats et des Italiens. Il veut dans sa nouvelle armée la même discipline qui a distingué ses Chasseurs des Alpes.

Les dernières nouvelles sont fortement à la guerre.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu sur trois numéros de votre journal trois correspondances différentes dont les auteurs avaient pour but de scier comme on dit un de mes amis. Bien que mon ami soit un petit peu excentrique, j'aime à dire qu'il ne l'est pas au point de ne pas entendre raison, et qu'il a bien ri en lisant les espégleries de quelques malins plaisants et que s'il ne leur répond pas c'est parce qu'il sait qu'il faut que tout le monde s'amuse aux dépens les uns des autres, et que quand la critique ne dépasse point les bornes de la vie privée, on doit rire et non se choquer.

SACREBLEURE.

Monsieur le rédacteur,

L'autre soir, profitant de l'absence du père de mademoiselle L., monsieur Prime Zozo demande à celle-ci de vouloir bien aller passer la veillée avec lui chez un de ses parents. La demoiselle accepte l'invitation



et les voilà en route.

Après l'introduction faite, les dames connaissant que le dit sieur Zozo est très fort dans les chansons comiques accompagnées de tours de force &c, le prient de vouloir bien en chanter quelques unes. Que ne fait-on pas pour les dames ! Mon-

sieur Zozo ne se fait pas prier longtemps et



le voilà donc debout dans sa position la plus comique.

Voyant qu'il ne mettait pas un terme à ses étonnantes farces, mademoiselle L. lui frappant sur l'épaule lui demande en grâce de la reconduire chez elle, ce qu'il fait sans trop retarder. Cependant, les heures s'étaient écoulées depuis leur départ le père de la demoiselle arrive chez lui, apprend que sa fille est sortie sans sa permission avec un individu qu'il ne connaît point et qu'elle n'est pas encore de retour; il est si surpris et si indigné qu'il prend le parti d'attendre l'arrivée du couple. Enfin la porte s'ouvre. A peine Zozo et sa compagne ont-ils franchi le seuil de la porte, que le père de la demoiselle sortant à pas de loup de sa cachette, s'avance et



saisissant le petit Zozo: Ah! mairaud! s'écric-t-il d'une voix de stentor. Zozo n'en

veut pas attendre d'avantage, et lâchant le bras de la demoiselle il s'en-suit à toutes jambes. Au moyen de cette fuite précipitée il l'échappe belle et en est quitte pour quelques contusions à la partie postérieure de l'épine dorsale.

MISTIGRI.

N. B. Prochainement je ferai crayonner le portrait de quelques autres comiques qui appartiennent à la bande de cretins ou plutôt à la clique de fabricants de libelles qui barbouillent l'ignoble feuille de chou que l'imprimeur Grenier se charge de distribuer pour l'amusement des gens de son calibre.

ANNONCES.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, avec une maison en bois dessus construite; mansardes, etc. Situé à Saint Sauveur, rue Chenais, près de l'église, cet emplacement est un poste avantageux pour le commerce. Le tout est en bon état. Conditions faciles. S'adresser à M. le notaire Gauvreau, Saint Roch, rue Desfossés ou sur le lieu même au propriétaire soussigné.

JOSEPH FRASER,

Epicier.

Québec, 24 août 1859.

AVIS.

Deux ou trois messieurs seront reçus comme pensionnaires; et, au besoin, deux chambres peuvent être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au soussigné rue Saint-Martin No 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE

Quebec 13 juillet 1859.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de front sur 65 de profondeur, avec mur mitoyen d'environ 40 pieds de hauteur, situé sur le côté sud de la rue d'Aiguillon.

Conditions faciles. S'adresser au soussigné.

L. M. DARVEAU, N. P.

4 août 1859.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR